Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260605-D2026060B-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 05 JUIN 2026

Date de Convocation : 28/05/2026

Mise en ligne le 08/06/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 26
Quorum : 14

L'an deux mille vingt six
Le Vendredi 05 juin à 20 heures trente minute

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Thierry RESTIF, Maire

PRESENTS : M. RESTIF, Mme PÉRON, M. LE VERGER, Mme AUBERT PLARD, M. DELENCLOS, Mme FERRÉ, Mme MASSARD, M. GUIBERT, M. BONNIER, Mme BOUCHET, M. CARRÉ, Mme CORGNE LAVIGNE, Mme GARNIER, Mme GAUTIER, Mme KIRIOLET, M. LANOË, M. LECELLIER, Mme LEGGERI, M. HUGER, Mme PORAS, M. SANDOZ, M. SOLLIER, Mme SOURDRILLE, Mme VILFEU

EXCUSÉS : M. LUGAND, M. BRÉAL, M. BOTTIER,

POUVOIR : M. BRÉAL donne pouvoir à M. RESTIF
M. BOTTIER donne pouvoir à M. GUIBERT

SECRÉTAIRE : M. Claude DELENCLOS est nommé secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal reconnaissent que les convocations ont été régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations.

2026-060 – Domaine et Patrimoine – Bilan des cessions et acquisitions 2025

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Rapport :

En application de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit, chaque année, délibérer sur le bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées soit directement par la Ville, soit par l'intermédiaire de personnes publiques ou privées agissant pour son compte.

Les montants ci-dessous sont indiqués hors taxes, hors droits et hors frais d'actes.

I – Acquisitions et cessions hors convention foncière opérationnelle

Acquisitions

Nature de l'opération	Nature du bien	Adresse	réf. Cadastrales	Surface m²	Délibération Conseil municpal	Identité du Vendeur	Prix	Date acte notairé	Condition de l'acquisition
Echange avec soulte	non bâti	Lot Hameaux de la Gérardais	ZI 606-607	689	14/10/2024	M. et Mme CHOQUET	9 843,77 €	15/04/2025	amiable
Echnage terrains	non bâti	Lot Pavie	AD 883	18	10/02/2025	SCI Pavie	924,00 €	15/04/2025	amiable
Achat	non bâti	Commune	AC 884	11	09/09/2024	Cst BLANCHARD	0,00 €	11/12/2024	amiable
Achat	non bâti	Commune	ZT 420-421	34	15/05/2023	Cst CHENAIS	476,00 €	24/01/2025	amiable
									amiable

TOTAL

	Budget communal
924,00 €	Budget Pavie
9 843,77 €	Budget Hameaux de la Gérardais
	Budget Clé des Champs

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260605-D2026060B-DE

Cessions

Nature de l'opération	Nature du bien	Adresse	réf. Cadastrales	Surface m²	Délibération Conseil municpal	Identité de l'acquéreur	Prix	Date acte notairé	Condition de l'acquisition
Lot à bâtir 21	non bâti	Lot Hameaux de la Gérardais	ZI 576	324	02/12/2024	M. et Mme BRIERE	44 000,00 €	12/09/2025	amiable
Lot à bâtir 4	non bâti	Lot Hameaux de la Gérardais	ZI 569	293	30/06/2025	Mme MOREAUX	33 000,00 €	25/07/2025	amiable
Lot à bâtir 6	non bâti	Lot Hameaux de la Gérardais	zi 571	341	30/06/2025	Mme DESCORMIER	38 000,00 €	20/10/2025	amiable
Echange avec soulte	non bâti	Lot Hameaux de la Gérardais	ZI 618	61	30/06/2025	M. et Mme CHOQUET	854,00 €	15/04/2025	amiable
Régularisation	non bâti	Lot Hameaux de la Gérardais	ZI 582	1	13/01/2025	M. et Mme BOURRY	120,00 €	15/04/2025	amiable
Régularisation	non bâti	Lot Hameaux de la Gérardais	ZI 583	1	13/01/2025	M. et Mme BLAIN	120,00 €	15/04/2025	amiable
Lot à bâtir G3	non bâti	Lot Pavie	AD 803	307	26/06/2023	Mme BLECON	33 770,00 €	02/01/2025	amiable
Lot à bâtir H3	non bâti	Lot Pavie	AD 824	299	30/06/2025	M. et Mme DESMOTS	29 900,00 €	21/08/2025	amiable
Lot à bâtir I1	non bâti	Lot Pavie	AD 831-868	229	20/11/2023	M. et Mme LEFILLEUL	29 770,00 €	28/08/2025	amiable
Lot à bâtir H2	non bâti	Lot Pavie	AD 823	299	30/06/2025	M. et Mme SLAMA	29 900,00 €	25/07/2025	amiable
Lot à bâtir G2	non bâti	Lot Pavie	AD 802-839-861	307	30/06/2025	Mme IPPOLITI	33 770,00 €	03/10/2025	amiable
Vente chemin	non bâti	Commune	ZV 178	297	15/01/2024	LEBRETON - LE GOFF	148,50 €	26/09/2025	amiable
Vente chemin	non bâti	Commune	ZK 235	152	15/01/2024	M. ET Mme GILLET	76,00 €	26/09/2025	amiable
Vente chemin	non bâti	Commune	ZH 94	387	15/01/2024	DIEU - RENAUDIN	193,50 €	19/09/2025	amiable
Vente chemin	non bâti	Commune	ZH 87	274	15/01/2024	M. et Mme ROUAULT	137,00 €	03/02/2025	amiable
Vente chemin	non bâti	Commune	ZM 131	120	15/01/2024	M. LEGOURD	60,00 €	03/02/2025	amiable
Vente chemin	non bâti	Commune	ZK 234	77	15/01/2024	M. et Mme BOUVRY	38,50 €	03/02/2025	amiable

TOTAL

653,50 € Budget communal
157 110,00 € Budget Pavie
116 094,00 € Budget Hameaux de la Gérardais
Budget Clé des Champs

II – Opérations dans le cadre d'une convention foncière opérationnelle : Opération Rue Auguste Pavie

La convention foncière opérationnelle signée entre la Ville de Retiers et l'Etablissement Public Foncier de Bretagne le 29 mars 2017, comporte 1 périmètre d'intervention sur le territoire communal (rue Auguste Pavie). Le plafond de portage a été arrêté à 884 000€ et porté par avenant du 23 juillet 2019 à 1 500 000€ HT. Un second avenant du 26/03/2024 a prolongé la durée de portage jusqu'au 28/04/2027.
Au 31 décembre 2025, le stock foncier (stock global brut HT) porté par l'EPF était de 210 854,60€.

Acquisitions nouvelles réalisées par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne

NÉANT

Cessions réalisées par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne

Le 27 octobre 2025, l'E.P.F. Bretagne a cédé au profit de la commune les terrains objet de la tranche 2 « secteur Est » (1618m²) au prix de 90 500€ TTC

Il est précisé que sur l'année 2025 l'EPF :

- A réalisé et réceptionné des travaux de désamiantage et de déconstruction de la tranche 2 à l'été 2025
- A poursuivit des études de diagnostic et de maîtrise d'œuvre pour la préparation de la tranche 3 des travaux de démolition (bien Briantais)
- A continué les échanges de valorisation pour l'acquisition du local du Crédit Mutuel de Bretagne

III – Opérations dans le cadre d'une convention foncière opérationnelle : Opération Rue Docteur Guyot

La convention foncière opérationnelle signée entre la Ville de Retiers et l'Etablissement Public Foncier de Bretagne le 26 octobre 2022, comporte 1 périmètre d'intervention sur le territoire communal (rue du Dr Guyot). Le plafond de portage a été arrêté à 655 000€.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260605-D2026060B-DE

Au 31 décembre 2025, le stock foncier (stock global brut HT) porté par l'EPF était de 442 2670,48€.

Acquisitions nouvelles réalisées par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne
NÉANT

Cessions réalisées par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne
NÉANT

Il est précisé que sur ces parcelles la commune a choisi l'opérateur « Edouard Denis » pour la réalisation de logements sociaux et logements en coliving senior ainsi qu'un local commercial.
Une promesse synallagmatique de vente a été signée entre le groupe Edouard Denis et l'EPF le 12/12/2025
Également, l'EPF a mené des études de diagnostic et de maîtrise d'œuvre en vue des travaux de curage, désamiantage et de déconstruction prévus sur 2026

Ceci exposé,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2241-1,
Considérant le bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées en 2025, soit directement soit par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne,

Le Conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, par vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

Prend acte du bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2025 tel que présenté

P.J. en annexe : Comptes rendus d'activité 2025 - EPF

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire

Thierry RESTIF

MAIRIE de RETIERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ille-et-Vilaine

Le secrétaire de séance

Claude DELENCLOS